Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-212201248-20260203-2026_02_09-DE

Extrait du registre des délibérations de la commune de LESCOUËT-GOUAREC

2026 – 02 - 09

SEANCE DU 3 FEVRIER 2026

Date de convocation	**: 26/01/2026**	
Nombre de Conseillers	**: 10**	**Pour : 7**
Présents	**: 7**	**Contre : 0**
Votants	**: 7**	**Abstentions : 0**

L'an deux mil vingt-six,
le six février à 18h,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Marie-Claude LE TANNO-GUEGAN, Maire.

Etaient présents : Marie-Claude LE TANNO-GUEGAN, Willy BIGOT, Geneviève PINTO, Marie-José NOZAHIC Steven FLAMEN, Edward POUILLET, Michel EDY

Absent(e)s excusé(e): Anthony KEREVEUR, Victoire LANI, Anne-laure LE GUILLOU
Secrétaire de séance : Geneviève PINTO

2026-02-09– Rémunération de l'agent recenseur

Madame la Maire rappelle que lors du conseil municipal du 18 décembre 2025 elle avait informé le conseil municipal que Mme Anaëlle BERDJA a été recrutée en tant qu'agent recenseur. Après les 2 formations prévues en distanciel , la collecte des documents auprès de la population a démarré le 15 janvier pour s'achever le 14 février . La campagne sera définitivement clôturée le 26 février au plus tard.

Au regard de la mission à remplir et du territoire à couvrir, Madame le maire propose que la rémunération de l'agent se décompose de la manière suivante :

Montant versé à l'agent recenseur en 2020 :

- Traitement forfaitaire : 800 € net
- Frais de déplacement : 400 € net

Madame le Maire précise qu'une dotation de 468€ sera versée à la commune pour couvrir une partie des frais engagés pour le recensement.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité:

- Valide le mode de rémunération tel que présenté ci-dessus.

La Maire,

Marie-Claude LE TANNO GUEGAN

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et ans susdits

Extrait certifié conforme au registre
Certifié exécutoire compte tenu de l'envoi en Préfecture le 10/02/2026
De la publication le 06/02/2026

MAIRIE DE LESCOUËT-GOUAREC
Côtes d'Armor